

COMPTE RENDU DE LA REUNION du comité Directeur

Du mercredi 7 avril 2021

I. Ordres du jour

| | | |
|------------|---|---|
| Sujet 1.01 | Approbation du compte rendu de la réunion du 04/02/2021 | 2 |
| Sujet 1.02 | Résultat des élections nationales | 3 |
| Sujet 1.03 | Organisation assemblée générale nationale 2021/2022 | 3 |
| Sujet 1.04 | Point sur la réglementation en vigueur COVID | 3 |
| Sujet 1.05 | Point sur les conférences | 3 |
| Sujet 1.06 | Annonce de la création d'une commission jeunes | 4 |
| Sujet 1.07 | Point sur les licences | 5 |
| Sujet 1.08 | Construction budgétaire des commissions | 6 |
| Sujet 1.09 | Tour de table | 7 |

----- Ouverture de la séance (20h07) -----

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétariat : Patricia AUDOUY

| | |
|--|--|
| <p><u>Membres comité directeur présents (11) :</u></p> <p>HELSTROFFER Renaud (président) JAVILLIEY Alain (trésorier) AUDOUY Patricia (secrétaire) STUCKENS Anne (secrétaire adjointe) BARDASSIER Laurent (conseiller) CARRION Denis (conseiller) CORDIER Hervé (conseiller) FRAMINET Gilles (conseiller) GAY Valérie (conseillère) JALOUNEIX Yves (conseiller) SENTENAC Pascale (conseillère)</p> <p><u>Présidents de commissions présents :</u></p> <p>FANTON Henri (audiovisuelle) FOURNIER Brigitte (biologie/environnement) DUFOUR Stéphane (nage avec palmes) PHILIPPS Benoit (souterraine) DOMAS Charles (technique) DOOMS Maxime (hockey subaquatique)</p> | <p><u>Membres comité directeur absents :</u></p> <p>BEAUDIQUEZ Thierry (président adjoint) BERTIN Vincent (conseiller) CURE Anne-Edith (conseillère)(excusée) DELCAMBRE Thierry (conseiller) GIRAUD Olivier (conseiller) LAFONT Catherine (conseillère) PAOLOZZI Stéphane (conseiller) SANTSCHI Samuel (trésorier adjoint)(excusé) SURROCA Jérôme (conseiller)</p> <p><u>Présidents de commissions absents :</u></p> <p>CORDIER Frédérique (apnée)(excusée) POTHE Franck (archéologie) ARROYO Hélios (pêche sous-marine)</p> |
|--|--|

Le quorum est atteint.

Sujet 1.01 **Approbation du compte rendu de la réunion du 04/02/2021**

Le procès-verbal ayant été envoyé à chaque membre préalablement à la réunion, et pour lequel une modification a été signifiée, l'adoption est mise au vote :

| CONTRE | ABSTENTION | POUR |
|--------|------------|------|
| 0 | 0 | 8 |

ADOpte A L'UNANIMITE



Sujet 1.02 **Résultat des élections nationales**

Le président de la FFESSM élu est Fred DI MEGLIO.

Marc PETIT et Renaud HELSTROFFER ont été invités aux débats du dernier comité directeur national présidé par Jean Louis BLANCHARD et étaient présents lors des résultats des élections.

Sujet 1.03 **Organisation assemblée générale nationale 2021/2022**

L'assemblée générale nationale élective n'a pu se tenir en présentiel à Lyon fin mars.

Le comité de pilotage a fait la demande pour que la prochaine assemblée générale nationale se déroule à Lyon. Le président de la FFESSM confirme que cette AGN se tiendra à Lyon du 28 au 30 janvier 2022.

Les bénévoles seront sollicités à nouveau.

Le comité de pilotage continue à travailler pour l'organisation de cet évènement.

Sujet 1.04 **Point sur la réglementation en vigueur COVID**

Il est nécessaire d'être vigilant sur l'organisation d'activités plongée par rapport aux contraintes sanitaires (COVID).

Si utilisation de salles de réunion, la distance doit être de 2 mètres entre chaque personne.

Si nécessaire, une communication sera faite afin de rappeler et préciser ces éléments.

Sujet 1.05 **Point sur les conférences**

Pas d'autres conférences depuis le dernier comité directeur.

Une conférence de la commission biologie et environnement est prévue ce soir.

Il est possible de faire plusieurs conférences ou formations simultanément avec la même licence, le même jour à la même heure en utilisant la fonctionnalité de la classe scindée.

Maxime DOOMS (Hockey subaquatique) : Visioconférence faite avec les jeunes de l'ASPTT et d'autres lors de formations sur la théorie de l'arbitrage, du secourisme, de l'entraînement et de l'histoire du hockey.

Après reprécisions des attendus de ces conférences, Maxime propose la date du **mercredi 21 avril 2021 à 19h30.**



Henri FANTON (Photo vidéo) propose l'organisation d'une conférence en visio début mai.

Stéphane DUFOUR (Nage avec palmes) : En cours de planification.

Benoit PHILIPPS (Souterraine) propose de faire une nouvelle conférence entre septembre et Noël. Ceci permettra de pouvoir donner des perspectives (journées découvertes).

Sujet 1.06 **Annnonce de la création d'une commission jeunes**

Le CODEP69 propose la création d'une commission enfants/jeunes.

Les trois personnes référentes de cette commission sont : Anne STUCKENS, Gilles FRAMINET et Yves JALOUNEIX.

L'objectif est de faire connaître aux clubs, ne pratiquant pas à ce jour la plongée enfant, cette activité. Cette commission pourrait permettre le partage d'expériences, d'outils pédagogiques, de supports, de matériel spécifique enfants.

L'objectif est aussi de développer la plongée enfants et de démystifier cette activité par rapport aux responsabilités endossées.

La plongée enfants/jeunes permet de faire un apprentissage par la réussite, d'être un élément de sociabilisation et de former de futurs plongeurs adultes responsables et respectueux de l'environnement.

Il sera nécessaire d'établir un partenariat avec la commission technique et les autres commissions du CODEP69 (tir sur cible, photo, souterraine, biologie, nage avec palmes).

Maxime (Hockey subaquatique) précise que le club Alaï Sub a comme ambition d'accueillir des jeunes et propose la mise à disposition du matériel et des encadrants à la commission enfants/jeunes.

Charles (Technique) propose d'organiser des conférences, concernant l'enseignement de la plongée enfants/jeunes, destinées aussi bien aux encadrants qu'à toutes personnes intéressées.

Un forum d'échanges spécifique activités enfants/jeunes sera créé sur le site du CODEP afin de partager des outils, des expériences.

L'activité enfants est un des axes de l'actuelle gouvernance de la FFESSM.



Subventions ANS : L'activité enfants/jeunes est un des critères d'acceptation des subventions.

L'estimation du budget dédié à cette commission serait de 2500 euros pour la première année. Ceci permettrait de réaliser un minimum d'investissement afin de les mettre à disposition des clubs qui souhaiteraient initier l'activité enfants/jeunes.

Cette commission est amenée à être étayée par d'autres personnes et elle prendra sa pleine légitimité lors de la prochaine assemblée générale avec l'élection d'un président.

Un communiqué d'information sera adressé à tous les présidents et s'en suivra une conférence ultérieurement.

Pascale SENTENAC apportera ses compétences pour tout ce qui concerne la communication.

Vous trouverez en *annexe n°1*, la communication adressée aux présidents de clubs.

Sujet 1.07 **Point sur les licences**

A ce jour, au niveau du CODEP69, 2534 licenciés. 3854 licenciés saison 2019/2020 et 4100 licenciés en 2018/2019. Baisse générale dans tous les départements. Certains clubs du Rhône ont un déficit important qu'ils pensent combler dès la reprise de l'activité.

Des clubs proposeront une réduction des coûts d'adhésion pour la saison prochaine afin de compenser les pertes de cette saison et d'inciter les adhérents à se réinscrire. Lors de la dernière réunion des présidents, un club a exprimé l'effort qu'il avait consenti à ses adhérents en permettant que l'adhésion au club soit déductible des impôts dans le cadre du don aux associations. Cette mesure a été vérifiée et elle est à ce jour, non légale, même si l'actuel président de la FFESSM est en cours de démarche auprès des services fiscaux pour que cette mesure puisse être valable.

Sujet 1.08 Construction budgétaire des commissions

Chaque commission doit élaborer un budget prévisionnel. La fiche action a été transmise à tous les présidents de commission. Alain JAVILLIEY transmettra aussi les codes action ainsi que les prévisions de budget élaborés la saison précédente.

Commission souterraine : Report d'une partie du budget prévu qui était alloué à des activités qui non pu être réalisées. Le budget matériel sera réajusté en fonction des besoins. L'activité de formation sera déployée en fonction des contraintes sanitaires et de la disponibilité de l'encadrement.

La commission photo/vidéo pense reconduire les actions prévues et non réalisées des saisons précédentes.

La commission technique organisera surement plus de sessions d'examens afin de faire des sessions en plus petit comité permettant de respecter les mesures sanitaires. A ce jour, après enquête auprès des clubs, 25 candidats initiateurs souhaiteraient se présenter à l'examen.

Stage guide de palanquée juin 2021 : Nécessité d'avoir 2 moniteurs de remplacement au lieu d'un habituellement dû à l'arrêt de plongée des encadrants et de ce fait d'un risque accru de blessures.

Commission biologie/environnement : Le stage de fin mai ne pourra peut-être pas avoir lieu et de ce fait et au vu du nombre de candidats deux week-ends seront nécessaires la saison prochaine.

Commission hockey subaquatique : Dépenses principalement au niveau de la communication.

Commission nages avec palmes : Il semblerait que la région AURA souhaiterait que les grandes manifestations NAP soient intégrées au budget de la région. Information à éclaircir.

La compétition du triangle des eaux bleues, prévu début mai 2021, est annulée.

Date limite d'envoi des budgets prévisionnels à Renaud HELSTROFFER : **Le 30 avril 2021.**

Sujet 1.09 **Tour de table**

Maxime : Le club Alaï sub a été créé fin de saison 2019/2020. Ce club souhaitait réaliser une journée de découverte de l'activité en piscine pour de futurs adhérents mais les contraintes sanitaires n'ont pas pu permettre la réalisation de cette activité. La mairie, gestionnaire de la piscine, a maintenu la facturation de ce créneau piscine. Ce nouveau club, n'ayant pu avoir d'adhérents donc pas de ressources financières, n'a pas pu régler cette facture à ce jour.

Renaud propose que le CODEP69 accorde un prêt de 150 euros à ce club afin de pouvoir honorer cette facture. Prêt qui sera remboursable sur la saison suivante.

| CONTRE | ABSTENTION | POUR |
|--------|------------|------|
| 0 | 0 | 10 |

ADOpte A L'UNANIMITE

Anne : Dernière visioconférence avec les enfants avant les vacances de pâques.

Alain : AURA demande la transmission des fiches action du CODEP69 et Alain s'inquiète du montant des budgets prévisionnels au vu des deux dernières saisons où l'activité a été restreinte du fait des contraintes sanitaires.

Charles précise que les budgets prévisionnels AURA seront réalisés à partir des activités sur une année dite « normale ».

Renaud HELSTROFFER, suite à un acte de candidature, siègera à la commission qui statue sur les subventions en AURA.

Charles : Toutes les séances guides de palanquées annulées sont reprogrammées sur le mois de mai. Stage final à Niolon : 15 candidats GP – 6 candidats stagiaire MF1 - 15 moniteurs.

Examen initiateur prévu fin juin (26 et/ou 27 juin 2021).

Benoit : La commission souterraine a pu organiser fin février 2 journées de compagnonnage.



Hervé : Formation recycleur : 1 week-end de réaliser. La formation théorique est maintenue.

Renaud : Lors de la prochaine réunion, Renaud présentera un projet cadré pour que le bureau puisse avoir une certaine autonomie afin de pouvoir gérer des éléments urgents entre deux réunions du comité directeur.

Les membres du comité directeur et présidents de commission présents ont manifesté, dans leur ensemble, leur satisfaction de la création de la commission enfants/jeunes.

Prochaine réunion prévue le mercredi 30 juin 2021 à 20h

----- Clôture de la séance à 21h50 -----

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER



www.FESSM.fr
Le président
Comité départemental
RHÔNE & LYON MÉTROPOLE

Annexe n°1

Cher(e)s ami(e)s,

Comment n'avons-nous pas pensé plus tôt à mettre en lumière le travail de découverte, d'accompagnement et de formation des enfants et des jeunes à la plongée subaquatique ?

Le CODEP69 FFESSM, fort de l'investissement de ses clubs dans ce domaine, s'est donné comme l'une de ses priorités, le développement de l'accueil, et la formation jeunes. C'est avec l'appui de plusieurs clubs qui ont forgé une véritable expérience, que nous créons une commission enfants/Jeunes afin de mieux communiquer, partager ce savoir et vivre cette merveilleuse aventure.

Pourquoi ?

Les jeunes représentent un enjeu majeur, un investissement pour l'avenir, un concept éducatif, environnemental, sociétal.

Ce public particulièrement sensibilisé à notre avenir environnemental, ivre de découverte, deviendra les ambassadeurs de notre fédération. Tous les éléments de la découverte et de l'apprentissage contribuent à l'enrichissement éducatif avec des interactions évidentes entre programme scolaire et sciences applicables à la plongée. Le vivre ensemble, le respect des règles, la découverte des milieux posés avec un regard bienveillant sont autant d'éléments de socialisation.

Former des plongeurs jeunes, c'est aussi partager une passion de façon durable et l'assurance d'un parcours technique maîtrisé.

Vous êtes intéressés par la création et/ou le développement d'une section jeune, ou bien même à contribuer aux travaux de la commission, vous pouvez contacter l'un des trois responsables de cette nouvelle commission :



Anne STUCKENS : 06 64 40 40 98 / anne.stuckens@laposte.fr



Gilles FRAMINET : 06 09 43 43 83 / gilles.framinet@sfr.fr



Yves JALOUNEIX : 06 10 14 56 76 / yves.jalouneix@orange.fr

Très cordialement,

Renaud HELSTROFFER
Président du CODEP69



Mini
de la jeun
et des spo



Communication de la commission enfants/jeunes, Informations utiles :

Ce document a pour but de définir les objectifs et la mise en place d'une telle commission.

La "présentation" de cette commission fera l'objet d'un autre travail collectif dans un deuxième temps, destiné à un plus large public, et dont l'objectif affiché sera celui de la promotion et des enjeux de la plongée enfant/jeune.



Justification.

- 🧠 L'enjeu de la plongée enfant/jeune est fondamental dans la mesure où celui-ci représente l'avenir de ce que deviendra notre passion à tous. C'est dans la formation des jeunes plongeurs d'aujourd'hui que nous aurons un impact sur les prises de conscience de la fragilité des écosystèmes et la préservation de ceux-ci. (Sensibilité sur l'impact qu'a l'homme sur son environnement même en cas d'arrêt de la pratique)
- 🧠 La pratique de la plongée est souvent moins perso quand elle a été enseignée tôt, avec une recherche de la performance bien moindre. (Les plongeurs adultes formés jeunes sont des plongeurs différents, plus tournés vers les autres)
- 🧠 Notre passion a le grand avantage d'être très pédagogique avec sa partie pratique et sa partie théorique, de sorte qu'elle permet un apprentissage par la réussite. (Multiples exemples des bienfaits de la plongée sur la réussite scolaire ou personnelle, autonomie, vie en groupe, responsabilisation, affirmation de sa personnalité et de son bien-être)
- 🧠 La pratique de cette spécialité est un formidable levier de développement de la plongée.



Objectifs.

- ☞ L'immense responsabilité qu'entraîne la plongée enfant/jeune semble souvent insurmontable aux yeux de certains. Rien n'est pourtant infranchissable. Pour peu que nous disposions d'une équipe passionnée et assidue, il faut démystifier ce cliché en donnant une méthodologie et des retours d'expériences des clubs pratiquants. (Organisation, structure, matériels, pédagogie adaptée...)
- ☞ Cette commission doit être un support à tout club qui a le désir de créer ou développer une section PE. Il n'y a pas de modèle unique de sections enfant/jeunes et chaque club qui le souhaite pourra trouver auprès de la commission des conseils, des retours d'expérience, qui pourront lui servir de référence pour organiser son propre cadre de pratique pour les enfants/jeunes.
- ☞ Donner une visibilité à la plongée enfant/jeune. Un gros travail à concevoir pour présenter ce qu'est cette pratique. Concevoir outils (vidéos donnant la parole aux jeunes, visite de club pratiquants, animations, contenu pédagogique pour la formation initiateurs ou moniteurs...).
- ☞ Avoir un code spécifique P.E./J clair et lisible, élaboré avec la commission technique.
- ☞ Recenser les clubs concernés par la plongée enfant pour avoir une grande palette de volontaires, enrichissant les retours d'expérience et avoir le plus grand nombre de participants.



est
des
des



Mise en place.

Convoquer une réunion de tous les clubs pratiquants ou non au mois de Septembre, afin d'échanger sur cette commission, afin qu'elle mette en place une stratégie d'atteinte des objectifs fixés.

Toutes les personnes concernées doivent pouvoir s'embarquer avec nous dans cette aventure.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes très enthousiastes et impatients d'échanger avec vous.



Ministère
de la jeunesse
et des sports

